ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/15/questions/OANR5I.150E41833



15ème legislature

Question N°: 41833	De M. Jean-Hugues Ratenon (La France insoumise - Réunion)			Question écrite	
Ministère interrogé > Logement			Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires		
Rubrique >outre-mer		Tête d'analyse >L'habitat indigne		Analyse > L'habitat indigne.	
Question publiée au JO le : 12/10/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur le logement social en outre-mer. Dans un rapport réalisé en septembre 2020, la Cour des comptes préconise de mener une territorialisation plus efficiente de la politique du logement social en outre-mer et notamment à La Réunion, afin de permettre de répondre aux attentes et aux capacités financières des familles, ainsi qu'aux spécificités propres à chaque commune. Toujours est-il que La Réunion est la troisième région de France où les loyers sont les plus chers ; les prix des terrains et de la construction augmentent sans cesse. Les délais d'attribution des logements au profit des familles réunionnaises les plus vulnérables tant en accession qu'en location sont longs, très longs, trop longs. 80 % des familles réunionnaises ont droit à un logement social, seulement 15 % d'entre elles y accèdent. M. le député constate de plus dans le département de La Réunion la dégradation des logements sociaux. Le manque d'implication des bailleurs sociaux est fort regrettable et inadmissible quand on sait qu'ils surcotent leurs logements. Malgré les plaintes et relances des locataires qui constatent des malfaçons dans leur logement et qui demandent l'intervention des bailleurs sociaux pour effectuer des travaux, force est de constater que le délai d'attente s'allonge de plus en plus et que le logement devient de plus en plus insalubre. Que compte faire Mme la ministre afin de que ces bailleurs sociaux respectent leur engagement envers les locataires ? Quelles mesures supplémentaires va-t-elle prendre envers les bailleurs sociaux qui ne respectent pas les différents critères liés à la construction, face à l'insalubrité des logements ainsi que les lieux de vie indignes ? Quelles mesures concrètes va-t-elle mettre en place pour que cesse enfin l'augmentation des loyers qui mettent de plus en plus à mal les familles les plus démunies ? Il lui demande ses intentions à ce sujet.